

Inauguration d'un rucher-école à Ventajols, sur la commune de Cans et Cévennes

Ce rucher-école, inauguré le 12 mai, est le fruit d'un partenariat entre le Syndicat apicole de la Lozère et le Parc national en faveur de la préservation des abeilles et de la promotion de l'apiculture en Cévennes.

Jusque dans les années 50, toutes les familles cévenoles possédaient quelques ruches en troncs de châtaignier, ou « *bruscs* », ou pour les plus modernistes, initiés par les prêtres, les pasteurs ou les instituteurs, des ruches à cadres. Ces colonies d'abeilles permettaient de disposer de miel et donc de sucre tout au long de l'année. Pour certains, plus professionnels, l'apiculture représentait déjà une ressource financière non négligeable.

Avec la diminution du nombre d'exploitations agricoles et d'habitants, ce réseau de ruchers s'est fortement réduit et les apiculteurs sont devenus de moins en moins nombreux et de plus en plus âgés...

Mais depuis une dizaine d'années, en raison de la médiatisation des surmortalités d'abeilles et de la reconnaissance de leur rôle essentiel en tant que pollinisateurs tant pour la sauvegarde de la biodiversité que pour les rendements agricoles et donc pour nos ressources alimentaires, un très grand nombre de nos concitoyens souhaitent à nouveau s'initier aux techniques apicoles afin de pouvoir installer et s'occuper rigoureusement de quelques ruches pour une production familiale.

C'est aussi le cas au sein du Parc national des Cévennes où de plus en plus de cévenols, quel que soit leur âge, leur sexe ou leur origine sociale, souhaitent apprendre les gestes, les savoir faire, les différentes manipulations indispensables à la bonne gestion de colonies d'abeilles.

Afin de répondre à cette attente, le syndicat Apicole de la Lozère a installé en partenariat avec le Parc National des Cévennes un rucher école qui a été inauguré le jeudi 12 mai à Ventajols sur la commune de Cans et Cévennes, en présence du président et des producteurs membres du syndicat (dont les formateurs), de Robert Aigouin représentant du Conseil départemental, de la directrice et de plusieurs agents du Parc national des Cévennes, et de M. le Sous-Préfet de Florac.

Contact presse : Catherine Dubois
Tél : +33 (0)4 66 49 53 48 - Mob : 06 99 76 20 20
catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais – 48400 Florac



Chaque année, un groupe de 12 à 15 personnes - amateurs complètement néophytes ou déjà confirmés dans la pratique apicole - est constitué et formé par Philippe Clement et Thierry Crouzet, deux apiculteurs expérimentés et passionnés. C'est dans la bonne humeur et la convivialité que ce groupe se retrouve régulièrement, en salle tout d'abord pour apprendre les bases de l'apiculture puis dorénavant sur le terrain grâce à ce rucher école pour pratiquer à Ventajols.

Pour Henri Clement président du Syndicat Apicole de la Lozère : « *Grâce à ce rucher, nous allons pouvoir installer de nouveaux apiculteurs dans de bonnes conditions. Bien formés, attentifs à leurs abeilles et vigilants sur la qualité de leur environnement. C'est un vrai bonheur. L'abeille comme le châtaignier ou le pastoralisme est un emblème historique du Parc.* »

Pour Anne Legile, directrice du Parc National des Cévennes : « *Le Parc des Cévennes est heureux, grâce à la mise à disposition de cette parcelle pour établir le rucher école, de contribuer à la formation des apiculteurs et donc au soutien de la filière. Avec une quarantaine de professionnels et de très nombreux amateurs, celle-ci revêt une importance de premier plan dans le département, comme en témoigne le succès de la journée apicole organisée par le Parc en mars dernier et qui avait rassemblé plus de 80 personnes* ».

Attention, le nombre de places en formation est limité et plusieurs stagiaires sont déjà inscrits pour la saison 2017 ... pour tout renseignement : Philippe Clement tel 04 66 94 08 44
Email : fermedufraise48@gmail.com

[Retrouvez toutes les actualités du Parc national des Cévennes sur www.cevennes-parcnational.fr](http://www.cevennes-parcnational.fr)

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national français habité de moyenne montagne, se compose d'un cœur protégé de 935 km² et d'une aire d'adhésion de près de 1 750 km², répartis sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche. Il possède un patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable qui lui a valu en 1985, un classement en Réserve de biosphère et en 2011, son inscription au Patrimoine mondial de l'humanité.